

**ECOLE primaire Jean Mermoz**  
**8, avenue Léon Bourgain**  
**92400 COURBEVOIE**  
**Tél : 01 71 05 77 51**

### **Compte rendu du conseil d'école du jeudi 27 Février 2020**

#### **Présents :**

**Enseignants :** M. HOUDU, Mme ARIENTI, Mme BOUVIER, Mme BRUNEL, Mme LANFRANCHI, Mme GRAVINA, Mme BELKIR, Mme HIRSCH, Mme ITIE NAUD, Mme MARS, Mme SERGENT

*Excusée : Mme MESNAGE*

**Représentants des parents d'élèves :** Mme LE GOFF, Mme MASSON, M. MURGIER, Mme GIRES, Mme CORNILY, Mme FAYE, Mme DUTAILLY, Mme SCHAAFF, Mme FARANTOS, Mme MALARIA.

**Mairie :** Madame LIMOGÉ

#### **Préparation de la rentrée 2020**

##### **Effectifs prévisionnels.**

**Maternelle :** PS : 12 inscriptions à ce jour qui m'ont été transmises + dérogation DAUDET rapprochement de fratrie - MS : 28 - GS : 22

**Élémentaire :** CP : 36 (22 Daudet et 14 Mermoz) - CE1 : 38 - CE2 : 45 - CM1 : 35 - CM2 : 42 – Prévion de 196 élèves ce qui impliquerait une moyenne de 24,5 élèves par classe.

Actuellement pas de prévision d'inscription sur les autres niveaux. Enquête de rentrée va permettre d'affiner ces chiffres. Les instances départementales préparant la rentrée 2020 auront lieu fin mars.

#### **École/VAL :**

La directrice du VAL et le directeur de l'école échangent régulièrement afin d'assurer le lien entre les différents temps.

Important car :

- La plupart des élèves restent sur un des temps périscolaires
- Temps scolaires et périscolaires se passent dans les mêmes lieux.

Pour aller plus loin dans la cohérence : il a été décidé conjointement avec le VAL de travailler sur des règles communes.

Actuellement : le principe est acté et il est prévu que nous organisons un groupe de travail un midi constitué des deux directions et d'enseignants volontaires.

Au niveau de l'école nous avons décidé de retravailler en conseil de cycle sur l'élaboration de règles concernant les temps collectifs et notamment concernant les déplacements dans l'école et les temps de récréation. Ces règles sont aussi accompagnées des « punitions » prévues. Ce ne sont pas véritablement des nouvelles règles, l'idée était de cadrer les exigences et les punitions au niveau de l'école et de les mettre par écrit.

#### **Fête de l'école, Chorale, Kapla : dates et organisation**

##### **Projet Kapla :**

- Le mardi 10 mars toute la journée les classes passeront toutes pour des créneaux d'environ une heure.
- Portes ouvertes le soir de 16h45 à 18h30.

Le coût pour cette journée est de 1 500 euros et sera entièrement financé par la coopérative de l'école.

##### **Chorale :**

Projet spectacle spécifique au conservatoire de musique :

- Le 8 juin : La classe de CE1/CE2
- Le 1<sup>er</sup> juillet : La classe de CE2/CM2A
- Le 2 juillet : Les classes de CE1 et de CP/CE1

Pour les autres classes (GS, CP, CE2/CM1, CM1 et CE2/CM2B), la restitution du travail de l'année se fera dans la salle de motricité ou le réfectoire à la fin de l'année. Ce sera un soir dont la date et l'organisation restent à définir en fonction des disponibilités de Bruno Marlin, l'intervenant musique.

**Fête de l'école : Date ? Date pour comité avec VAL ?**

Elle se fera avec le VAL donc il n'y aura qu'une fête cette année. La date n'est pas encore fixée, mais probablement le 19 juin. Il faudra organiser une ou deux réunions en amont (avant et après les vacances de Printemps) pour préparer cette fête de fin d'année entre équipe pédagogique, VAL, représentant de parents et parents. Stands, buffet et musique sont prévus au programme.

Des gobelets à l'effigie de l'école sont en cours de préparation. Ils seront disponibles sous caution lors de tout événement qui invite les parents à l'école (petit déjeuner lors des remises des livrets, fête de fin d'année, ...).

**Lien école/famille et responsabilisation des élèves en élémentaire :** préparation cartable, cahier de correspondance...

Les enseignants font tous le constat que régulièrement :

- Les cahiers de correspondance ne sont pas signés
- Les élèves n'ont pas le matériel nécessaire pour travailler en classe

L'impression est donc que certains parents ne font pas régulièrement le point avec leurs enfants sur le cartable et son contenu. Il s'agit à la fois de responsabiliser les élèves et les parents sur cette question.

Responsabiliser les parents à faire le point régulièrement : prendre le temps d'ouvrir, lire et signer le cahier de correspondance, vérifier le cartable des enfants et ajouter le matériel nécessaire. Cela doit devenir un rituel pour les parents et les enfants.

**Questions diverses posées par les représentants des parents d'élèves.**

**Études : nouvelles propositions – 2 sorties intermédiaires 17h00 et 17h30.**

Les représentants de parents sont intervenus pour dire qu'ils avaient compris qu'il n'est pas possible de mettre en place une garderie à partir de 16h30 pour les élèves d'élémentaire. Ils font donc une nouvelle proposition : organiser 2 sorties : 1 à 17h et 1 à 17h30

Mme Limoge répond qu'elle est d'accord avec les représentants de parents concernant l'instauration d'une certaine flexibilité au niveau de l'étude et des sorties, mais vu la période électorale elle ne pourra rien annoncer avant les élections.

Les enseignantes prennent la parole pour dire qu'elles trouvent que l'étude est un moment de calme et d'autonomie, ils apprennent à s'occuper seuls, ils font leurs devoirs dans le calme, ils s'entraident.

Puis, une fois les devoirs finis, pour ne pas perturber le calme, ils forment des petits groupes et jouent, dessinent, lisent... Selon les enseignantes, l'étude est plus qualitative que la garderie où il y a une grande excitation.

L'autre avantage de l'étude est que tous les enfants ne sont pas du même âge (du CP au CM2) donc ils s'aident entre eux et ça responsabilise les grands. Il faut dire que cette année, il y a des effectifs plus raisonnables dans les différentes études.

**Point travaux : insonorisation de la cantine.**

Les représentants de parents aimeraient un point des travaux prévisionnels. Mme Limoge confirme que les travaux ne seront pas faits avant 2021. Les représentants de parents demandent également quand seront fait les travaux d'insonorisation du réfectoire. Une étude acoustique a été demandée et sera faite au printemps.

Les représentants de parents demandent à ce que les travaux soient priorisés avec eux et l'équipe pédagogique afin d'être au plus efficace.

Les enseignantes demandent à ce que de petits travaux d'urgence soient faits notamment tout ce qui est relatif aux différentes fuites. Mme Limoge annonce qu'une vraie réhabilitation est envisagée avec révision des extérieurs (toiture et façades), cour, réfectoire, espaces communs.

Les représentants de parents proposent qu'on monte un étage au-dessus de la cantine par exemple pour agrandir l'école. Ils proposent qu'en vue d'une réhabilitation totale, la taille des classes soit revue elle aussi ; d'après l'équipe enseignante, elles sont trop petites.

**Semaine des droits de l'enfant : date, organisation et budget**

Suite à une réunion entre les représentants de parents et l'équipe enseignante le 31 janvier, il a été décidé de faire intervenir une troupe de théâtre afin de sensibiliser les enfants. Concernant le spectacle égalité F/H : après échange avec la Mairie, il a été répondu au directeur qu'une aide financière n'était pas possible car le budget est déjà voté et donc clos. Concernant la salle, la seule possibilité est la salle Marius Guerre mais avec un maximum de 200 places. Le directeur est en attente de réponse.

Concernant les droits de l'enfant : proposition d'organiser une demi-journée banalisée en novembre dans le cadre d'une semaine thématique.

Il a été rappelé que l'équipe enseignante le fait déjà, mais ce serait avec une approche additionnelle.

Prévoir plusieurs représentations n'est pas envisageable pour une question de coût (1500€ la représentation).

Mme Limoge va voir si elle peut tout de même nous accorder une subvention en prenant sur le budget de la mairie "égalité H/F".